

LES TROPHEES DE LA CIAT 2025 MEMBRE DU JURY



Paul-Henri MEZIN
Président de l'IFACI-IIA France

1^{ère} Question *Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le jury des Trophées de la CIAT 2025, aux côtés de l'IFACI, du SNDGCT et des différents partenaires engagés dans cette initiative ?*

Rejoindre le jury des Trophées de la CIAT 2025 était une évidence pour soutenir l'indépendance de cette initiative et témoigner de l'importance des enjeux territoriaux. L'objectif est de porter haut les couleurs de nos métiers tout en saluant le dynamisme de la CIAT et du Groupe Professionnel Collectivités Territoriales au sein de l'IFACI.

2^{ème} question *Parmi les projets présentés cette année, quels éléments ou démarches ont particulièrement retenu votre attention et vous ont semblé se distinguer ?*

Nous avons été frappés par la qualité remarquable des dossiers, où la rigueur technique s'efface au profit d'un véritable dialogue entre l'audit et les métiers. Ces projets révèlent un enthousiasme sincère et une volonté de progresser qui transcende la taille ou les ressources des structures.

3^{ème} question *Quels critères ont été particulièrement déterminants pour distinguer les trois lauréats, notamment en termes d'innovation, de constance, de reproductibilité ou de portage interne*

Deux axes ont guidé nos délibérations finales. :

- Nous avons cherché à distinguer la maturité de la démarche et son intégration réelle dans le fonctionnement de la collectivité en fonction des ressources disponibles.
- Et, nous avons également cherché à valoriser l'innovation méthodologique, l'efficacité des outils et l'apport des initiatives proposées dans les solutions pour la maîtrise des risques.

4ème question *Quels enseignements tirez-vous de cette première édition et de la diversité des démarches proposées*

Cette édition inaugurale révèle des propositions aussi diverses que passionnantes, portées par une volonté de progresser commune à toutes les structures.

Le principal enseignement réside dans cet engagement fort qui permet de surmonter les différences de ressources ou de maturité entre collectivités.

5ème question *En tant que partenaire des trophées et professionnel, quelles tendances ou évolutions majeures se dessinent aujourd'hui dans les domaines du contrôle interne, de l'audit et de la gestion des risques au sein des collectivités ?*

Face aux défis immenses du cyber, du climat et du capital humain mais également à la situation géopolitique, nos organisations transforment désormais la gestion des risques en un véritable rempart pour le service public. Une tendance forte se dessine vers des approches plus humaines, où l'audit devient un levier d'échange et de transformation durable.

6ème question *Selon vous, en quoi les Trophées contribuent-ils à renforcer la dynamique collective évoquée par le président de la CIAT, et à valoriser des métiers encore en pleine structuration dans de nombreuses collectivités ?*

Ces Trophées mettent en lumière les meilleures initiatives et offrent une reconnaissance méritée à des métiers essentiels.

Ils scellent une alliance fidèle entre les acteurs du contrôle, unissant les forces pour faire de cette dynamique un succès collectif et pérenne en favorisant le respect des normes professionnelles au sein des territoires.

7ème question *Quels conseils souhaiteriez-vous donner aux collectivités qui envisagent de candidater aux prochaines éditions ?*

N'hésitez pas à candidater : que chaque collectivité ose se prêter à l'exercice, peu importe la taille de la structure, simplement la volonté de progresser mérite d'être partagée !

Mettez en avant vos idées innovantes et la manière dont l'audit et les métiers du risque dialoguent concrètement avec les équipes de terrain afin de développer la culture du risque et de l'audit.